



ADMINISTRATION

Personnel

Crèche-UAPE l'Abricopain

Le Conseil a promu en qualité d'auxiliaires fixes à temps partiel :

- Mme Zakira Ramadan ;
- Mme Christine Mayor ;
- Mme Yossera Fahkro.

Travaux Publics

L'engagement de M. Cédric Teixeira Pereira a été confirmé au sein de l'équipe des Travaux Publics.

Réseau d'Accueillants en Milieu Familial (AMF)

Mmes Rosalba Chille' et Cátia Magalhães Bastos ont rejoint le réseau d'AMF.

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Mélodie Reiff au 30 juin 2026 en qualité de parent d'accueil et tient à la remercier de sa collaboration.

Réceptions

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- le Marathon des Terroirs du Valais BCV, le 24 mai 2026 ;
- la journée du Canton pour la Fête Nationale de l'Abricot, le 27 mai 2026 ;
- la réception des nouveaux citoyens, des mérites sportifs et culturels 2025, les majorités civiques ainsi que les nouveaux naturalisés, le 12 juin 2026.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Autorisation d'exploiter

Le Conseil a accordé les autorisations d'exploiter suivantes à :

- M. Eladio Alonso Carmona pour le café-restaurant « Alpen Street Kitchen » ;
- M. Nour Alghayda pour le café-restaurant « Le Cèdre » ;
- M. Akif Selim Bilgic pour le café-restaurant « Le Quadrige » ;
- Mme Marie Prudencienne Rossire Tsafack-Dongmo pour le « Café de la Place » ;
- M. Hüseyin Ciftci pour le food-truck « Best Chicken – Kebab » ;
- Mme Rosa Maria Soares Pais Camilo pour l'établissement « Don Goumaz ».

FAITS MARQUANTS ET ADJUDICATIONS

Vous trouverez le compte rendu des séances du Conseil communal de mai et juin 2026 :

Le Conseil a pris acte des fins d'exploitation suivantes :

- pour l'établissement « Royal King » par Mme Guven Cocelli ;
- pour l'établissement « Bip-Bip Pizza » par M. Matthieu Dieu.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Mérites sportifs et culturels 2025

Lors d'une récente cérémonie, le Conseil communal a eu le plaisir de décerner les mérites sportifs et culturels pour des prestations et événements internes en 2025.

L'Exécutif tient à féliciter chaleureusement les personnes ci-après pour leurs brillantes performances qui font honneur à notre Commune :

- **Corentin Détienne** pour sa 3^{ème} place catégorie cadet au Slow Melody Contest et sa 3^{ème} place catégorie cadet au Championnat suisse des solistes cadets ;
- **Ophélie Détienne** pour sa 1^{ère} place catégorie minimes au Championnat suisse des solistes minimes et sa 1^{ère} place au Championnat valaisan des solistes catégorie minimes ;
- **Patricia Vaudan et Stève Gilloz** pour leur investissement auprès de TéléSaxoN depuis plus de 3 décennies ;
- **Elisa Moix** pour sa place de finaliste à la Supercup de Swissbasket avec son équipe de basket Elfic Fribourg, sa première place à la SBL Cup avec son équipe Elfic Fribourg et sa place de vice-championne suisse de la Swiss Women Basketball League ;
- **1^{ère} équipe du FC SaxoN Sports** pour son titre de vainqueur de la Raiffeisen Coupe Valaisanne des Actifs 2024-2025 ;
- **Jules Muller** pour ses différentes médailles dans des compétitions nationales et internationales en catégorie Kunité Mâle +70 kg ;
- **Quentin Fellay** pour son titre de vainqueur de la coupe valaisanne Senior M2 avec le VBC Fully ;
- **Martin Fellay** pour son titre de vainqueur de la coupe valaisanne Senior M2 avec le VBC Fully ;

- **Daniel Garcia de Oliveira** pour sa médaille de bronze en boxe anglaise au Swissboxing (65 kg) ;
- **Emilie Trombert** pour son titre de Vainqueur du Marathon des Sables, course de 100 km dans le désert en Jordanie.

TRAFIC

Projet REP : Chemin du Verney

L'étude de réfection du Chemin du Verney a été confiée au bureau BTI SA, Riddes.

Route du Fa

Le Conseil communal a validé le remplacement du revêtement prévu par une solution naturelle à base de poussier de Bex, actuellement en phase de test. Les travaux seront réalisés dans les zones agricole et habitable.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Immeuble « Pérosé 39 »

Le Conseil a adjugé à l'entreprise Électricité Sédunoise SA, Vétroz, la remise aux normes de l'installation électrique du bâtiment sis à la Route du Pérosé 39.

Turbinage du Pessot

Le projet de turbinage du Pessot poursuit son avancement avec l'obtention de la permission de turbiner par l'État du Valais. Le Conseil communal a adjugé la commande de la turbine en vue du démarrage des travaux prévu à l'automne 2026.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Marais des Quiess

Le Conseil communal a attribué au bureau Grenat Sàrl, Chamoson, le mandat de mise à l'enquête et de suivi des travaux, et a validé les travaux de préservation du marais des Quiess.

Plan d'alignement

Le Conseil communal a approuvé la mise à jour du plan d'alignement des routes, adaptée aux besoins actuels de mobilité et au futur PAZ. Le dossier sera mis à l'enquête publique en vue de son homologation.